



ASSOCIATION NATIONALE DES SOUS OFFICIERS DE RÉSERVE DE L'ARMÉE DE L'AIR & L'ESPACE

La secrétaire nationale

Arcueil, le 12 juin 2026

COMpte Rendu de l'Assemblée Générale 2026

Conformément à l'Article 5 de la Section 1 des statuts, l'assemblée générale de l'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace a eu lieu à Mandelieu (06) le 30 mai 2026.

Après l'accueil des congressistes et l'émargement des états de présence, le quorum fut largement atteint par 64 présents ou représentés sur 82 inscrits (présidents de section et Comité National) puis deux scrutateurs volontaires, Jean-Claude Friedrich et Michel Mongellaz se sont présentés et acceptés pour effectuer le contrôle des votes.

Le président de la section des Alpes-Maritimes, M. Lionel Le Guen ouvre le congrès et présente les autorités civiles et militaires.

- Madame Gaëlle Frontoni, vice-présidente du département des Alpes-Maritimes, représentant Monsieur le Président du département,
- Monsieur Sébastien Dupuis, Conseiller municipal, délégué à la gestion de crise, la sécurité des bâtiments et la logistique municipale, représentant Monsieur Sébastien Leroy, maire de Mandelieu La Napoule.
- Monsieur Antoine Babu, conseiller municipal, délégué aux anciens combattants, représentant Monsieur David Lisnard, maire de Cannes,
- Maître De Surville, conseiller municipal subdélégué au monde combattant, représentant Monsieur le maire de Nice, Monsieur Éric Ciotti,
- Madame Alexandra Martin, députée de la 8ème circonscription des Alpes-Maritimes, secrétaire de la commission de la défense nationale et des forces armées,
- Madame Claudia Solimando Conseillère municipale de Cannes Subdéléguée à la jeunesse aux anciens combattants, à la smart city et à la culture
- Monsieur le Colonel Guy Paolini, représentant Madame la Déléguée Militaire Départementale des Alpes-Maritimes, Colonel Gwenola Colleter,
- Monsieur le Colonel Jean Claude Bertout, représentant la légion étrangère pour les Alpes-Maritimes.

Nos Hôtes :

- Monsieur Sébastien Camelis, directeur de l'aéroport international de Cannes Mandelieu, qui nous fait l'honneur de nous accueillir dans cet écrin d'aviation et de nous ouvrir les portes de la salle Saint-Exupéry,
- Monsieur Philippe Morichon, directeur du restaurant L'Envol.

Allocution de bienvenue de Lionel Le Guen, président de la section des Alpes-Maritimes et du groupement PACA.

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

C'est avec une immense fierté et une profonde émotion que je vous souhaite la bienvenue à ce congrès national de l'ANSORAAE, réuni aujourd'hui dans un lieu qui n'a pas été choisi par hasard.

Nous nous retrouvons dans un lieu symbolique au sein de l'aéroport de Cannes Mandelieu, l'un des aéroports les plus anciens de France, ouvert en 1930 puis devenu aéroport d'Etat en 1937, qui a vu s'envoler des générations d'aviateurs, de pionniers et de serviteurs de la Nation. En posant nos pas dans ce lieu chargé d'histoire, nous rendons hommage à tous ceux qui ont porté haut les ailes de la France.

Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à Monsieur Sébastien Camelis, directeur de cet aéroport, qui a généreusement mis à notre disposition la salle Saint-Exupéry. Ce nom n'est pas anodin: Antoine de Saint-Exupéry, écrivain, aviateur, officier, incarne à lui seul les valeurs qui nous rassemblent, le courage, le sens du devoir, l'amour de la liberté. Je remercie également Monsieur Philippe Morichon, directeur du restaurant "l'Envol", qui nous a préparé notre restauration pendant ce congrès.

Nous sommes ici, entre les collines de l'Estérel et la Méditerranée, sur la Côte d'Azur, terre de lumière qui fut aussi terre de combats et de résistance. À quelques kilomètres, Cannes rayonne par son prestige international, tandis que les hauteurs de Grasse portent le souvenir de ses illustres enfants. C'est en effet à Bar-sur-Loup, aux portes de Grasse, que vit le jour en 1722 l'amiral de Grasse, héros de l'indépendance américaine, l'amiral dont la victoire décisive dans la baie de Chesapeake contribua à l'indépendance des États-Unis d'Amérique. C'est dans ce même arrière-pays qu'André Masséna, enfant de Nice, forgea ses premières armes avant de devenir l'un des plus grands maréchaux de l'Empire napoléonien, que Napoléon lui-même surnomma « l'Enfant chéri de la Victoire ». Ce territoire, profondément enraciné dans l'histoire militaire et patriotique de notre pays, est un cadre idéal pour nos travaux.

Je salue chaleureusement la présence de Monsieur le Colonel Paolini, qui représente la Déléguée Militaire Départementale, Madame La Colonelle Colleter, cela témoigne ainsi du lien indéfectible entre notre association et l'institution militaire. Je remercie également Madame la Députée Alexandra Martin, Secrétaire de la Commission de la Défense nationale, dont la présence à nos côtés traduit la reconnaissance de la représentation nationale envers notre monde combattant.

Enfin je tiens à remercier toute l'équipe sur laquelle je me suis appuyé depuis des mois pour organiser ce congrès. Merci à Muriel, Viviane, Fatima, Jacques, Jean Daniel et le grand Monsieur qu'est notre Major Espeja, Richard pour les intimes. Sans cette équipe, il n'y aurait pas eu de congrès à Mandelieu. Un grand merci à eux.

Mesdames et Messieurs, ce congrès est le nôtre. Il est celui de tous les membres de l'ANSORAAE, rassemblés au-delà des frontières départementales, unis par un même attachement à la mémoire, à la transmission et au devoir de souvenir. Les travaux qui nous attendent aujourd'hui seront à la hauteur des enjeux de notre époque.

Lionel Le Guen
Président section des Alpes-Maritimes et du Groupement PACA.

1 – Allocution d’ouverture et rapport moral par le Président National Patrice Bisiaux.

Pour commencer, en mémoire de tous nos camarades d’active et de réserve, de toutes armes, décédés au cours de l’an passé dans leur famille ou dans les OPEX, nous allons nous recueillir un instant.

Pendant cet instant de silence intérieur, nos pensées iront, surtout, vers les membres qui nous ont quittés. Merci de vous lever.

Je vous remercie.

Je déclare, maintenant ouverte l’assemblée générale nationale 2026.

Merci de votre présence à toutes et tous, nombreux, ici sur cette belle côte d’azur et permettez-moi de remercier plus particulièrement toute l’équipe, menée par Lionel Le Guen, avec l’appui de la section locale, qui a œuvré pour la réussite de cette journée.

Je saluerai aussi nos fidèles amis de la Force Aérienne Belge, ils nous honorent cette année encore de leur aimable présence.

L’ANSORAAE et l’armée de l’Air et de l’Espace ont signé la nouvelle convention nous liant pour les quatre prochaines années. Cette convention nous ouvre un peu plus les portes des bases aériennes et l’accès aux COMBA. Profitons de cette opportunité pour renforcer notre notoriété auprès des sous-officiers d’active qui seront peut-être nos membres de demain. Organisons-nous pour avoir un représentant connu et reconnu au sein de ces Bases Aériennes.

Nombre d’entre vous se posent des questions sur l’avenir de notre association.

Rappelées par nos représentants lors des divers A.G. de Groupements et de Sections, je me dois de mettre en place avec votre aide des solutions palliatives à l’hémorragie des effectifs et à notre vieillissement. Recruter de plus jeunes pour assurer la survie de notre belle association doit être une obsession. Le nouveau service national peut être une aide à la réussite de cet objectif.

Les tracas comptables restent un sujet épineux et urticant.

Je remercie notre trésorier national et ami, Frédéric Etienne pour son engagement et sa disponibilité sur ce sujet.

En fin d’année dernière, je proposais une réflexion sur l’avenir de notre association et sur sa gouvernance. Mon idée première était de désigner des délégations territoriales qui relaieraient le fonctionnement du bureau national et qui le représenteraient régionalement. De plus, je pense qu’il faut réfléchir à une adaptation de notre structure pour venir en aide aux petites sections.

Je proposerai un comité national exceptionnel sur ce sujet dont les conclusions pourraient faire l’objet d’une consultation en AGN l’an prochain.

Avant de terminer, j’aimerais remercier Pierre Gruet et Claude Lerenard qui assurent le fonctionnement du siège à Arcueil par leur présence indéfectible.

Bien sûr, je vous remercie toutes et tous, groupements, sections, pour votre dévouement au sein de vos structures pour que notre association vive encore longtemps.

Je mets aux voix le compte rendu de l’assemblée générale 2025.

Voté à l’unanimité – Merci pour votre confiance

Je vous remercie de votre attention et je vous propose de dérouler l’ordre du jour.

2–Rapport d’activités 2025.

CONCLUSION – PERSPECTIVES

L’année 2025 a permis à l’ANSORAAE d’optimiser sa représentation sur les territoires en optimisant les moyens mis à sa disposition. Les différentes entités ont démultiplié les objectifs nationaux au niveau des régions et organisations locales. L’atteinte des objectifs fixés montre le dynamisme de nos membres et le niveau de participation aux différentes cérémonies et commémorations est élevé.

Nous sommes garants de la présence de l’armée de l’Air et de l’Espace dans les territoires qui ne sont plus couverts par l’AAE. Le bleu aviation de nos tenues est présent sur ces territoires et font rayonner l’AAE. La jeunesse est une préoccupation permanente. L’encadrement du BIA notamment et des EAJ participent à ce rapprochement.

Un souci majeur néanmoins, le recrutement est en berne et les effectifs diminuent drastiquement au gré des disparitions. En fin d’année 2025, nous étions 2049 membres en comptant les « assimilés ». La notoriété de l’association a du mal à pénétrer les instances de l’armée de l’Air et de l’Espace. La convention tripartite AAE, ANORAAE, ANSORAAE 2023 – 2025 n’a pas produit les effets escomptés.

Malgré une diffusion large de notre revue AIR ANSORAAE, les sous-officiers d’active ne connaissent pas ou peu notre association. La nouvelle convention signée le 27 avril 2026 devrait permettre de pallier cette difficulté. Elle permet de désigner un correspondant reconnu au niveau des COMBA et de nous positionner sur les bases aériennes de manière à se faire connaître pour être reconnus.

La rédaction de « lettre de réserve » expliquant notre existence est une avancée et un espoir pour nos recrutements. La mise en place d’un service national devrait nous permettre de nous positionner auprès de la jeunesse engagée. Globalement, l’exercice 2025 fut un bon exercice, témoin de notre vitalité et 2026 est porteuse d’espoir.

Plus que jamais "S’UNIR POUR SERVIR".

BILAN D'ACTIVITES ANSORAAE DE L'ANNEE 2025

ANSORAAE SIEGE

N° COMPTE	CHARGES D'EXPLOITATIONS	31/12/2025
6022	Fournitures consommables	256,74
6064	Fournitures de bureau et autres matières	97,36
607	Achat de marchandises (Bache CN ARNOUVILLE)	230,00
608XX	Remboursement QP cotisations au 16 GRTS	6736,00
6083	Subvention Siège (Pour AIR ANSORAAE n° 183	4000,00
6088	Subventions achats fleurs cérémonies	675,79
6151	Maintenance informatique (IONOS)	622,38
616	Primes d'assurances (HISCOX, , AGPM, ARCAMIL))	1380,60
6181	Docs abonnements (Microsoft 365 1 an ARCUEIL)	99,00
6234X	Subventions cadeaux, représentations	1869,47
6235	Subventions cadeaux AIR RAID (coupes médailles)	1259,90
6238	Dons courants (EETAAE Saintes, Mont de Blond)	1003,00
6241	Transport (EFFIA Vannes)	36,50
625001	Déplacement PN ANSORAAE	3038,50
625XXX	Déplacements membres ANSORAAE	6137,79
625901	Frais divers réunions	820,61
625952	Remboursements QP cotisations (CNAE)	536,00
6261	Frais postaux affranchissements (revues)	1364,24
6262	Frais de télécommunications (ARCUEIL)	563,41
627	Services bancaires et assimilés (CM / LBP)	1636,36
6281	Subvention cotisation Flamme	350,00
635	Autres impôts (sur intérêts 2025 CL CM)	326,00
651	Redevances brevets, licences (EBP)	870,48
657	Subvention siège (Certificat enregist. Inde)	1766,00
658	Charges diverses gestion courante	591,30
6616	Frais de tenue de compte (LBP 4 TR)	65,52
671	Charges exceptionnelles sur ops de gestion	-279,00
TOTAL CHARGES		36053,95

N° COMPTE	PRODUITS D'EXPLOITATIONS	31/12/2025
708	Produits des activités diverses (QP ANORAAE AIR RAID 2025)	334,95
708XXX	Cotisations reçues des sections	31348,00
7401	Subventions reçues DGFI C SIA	5500,00
768	Autres produits financiers (intérêts 2025 CL CM)	1269,91
TOTAL PRODUITS		38452,86

RESULTAT SIEGE

CHARGES	36053,95
PRODUITS	38452,86
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent)	2398,91



CONCLUSION D'ACTIVITE ANSORAAE SIEGE 2025



*Malgré la baisse des reversements de cotisations, l'augmentation des charges (déplacements, frais divers, licences, dons), des subventions données à divers organismes, l'exercice 2025 se termine avec **un excédent de 2 398,91 €**. Ce résultat est dû en partie grâce à la subvention accordée par le ministère des armées, et les intérêts du livret au Crédit Mutuel.*

*Le montant des réserves financières qui se monte à **123 229,94 €** permettra notamment de participer en 2026, aux frais des diverses réunions, meetings, déplacements, dons, et d'acquitter les dépenses annuelles régulières.*

AIR-ANSORAAE

N° COMPTE	CHARGES D'EXPLOITATIONS	31/12/2025
6061	Achats journal (Revue N° 180/181/182/183)	28244,68
6261	Frais postaux (dépôt de presse revues)	4660,94
6616	Frais de tenue de compte LBP 4TR	65,52
	TOTAL CHARGES	32971,14

N° COMPTE	PRODUITS D'EXPLOITATIONS	
7081	Recettes HT abonnements	15713,06
7082	Recettes HT publicitaires	6009,60
757	Subvention du siège	3500,00
	TOTAL PRODUITS	25222,66

RESULTAT AIR ANSORAAE	
CHARGES	32971,14
PRODUITS	<u>25222,66</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7748,48



CONCLUSION D'ACTIVITE AIR-ANSORAAE 2025



L'exercice 2025 se termine avec **un déficit de 7 748,48 €**. La subvention accordée par le siège à hauteur de **3 500,00 €**, les subventions reçues par les annonceurs (Dassault, les Ailes Brisées, SARL LMP, ETS WETTER, SARL EJM) à hauteur de **7 512,00 €** n'ont pas permis d'équilibrer le budget.

Pour information, le montant annuel des éditions de la revue s'élevait à **30 150,46 €**, le montant annuel des frais postaux s'élevait à **4 660,94 €**, soit un total annuel pour la revue de **34 811,40 €**.

Le déficit du budget 2025 est dû, pour une part, à la diminution constante des abonnements, l'absence de facturations à l'AAE ainsi qu'à DASSAULT, et d'autre-part, aux annonceurs insuffisants.

Au 31 décembre 2025, le compte ANSORAAE AIR présentait un solde créditeur de **1 723,20 €**.



CNAE

Commission Nationale d'Assistance et Entraide

N° COMPTE	CHARGES D'EXPLOITATIONS	31/12/2025
6026	Emballages (colis)	202,34
6064	Fournitures de bureau	144,30
625	Déplacements	257,89
6261	Affranchissements La poste (envois colis)	792,27
627	Services bancaires et assimilés	134,20
668	Autres charges financières	965,19
TOTAL CHARGES		2496,19

N° COMPTE	PRODUITS D'EXPLOITATIONS	
707	Ventes objets associatifs	9337,76
7085	Port et emballage	620,00
7582	Dons (CN Arnouville, Section deux Savoie)	2236,38
768	Interets livret CM	1021,21
772001	Quotes parts siège	536,00
TOTAL PRODUITS		13751,35

RESULTAT CNAE	
CHARGES	2496,19
PRODUITS	<u>13751,35</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	11255,16



CONCLUSION D'ACTIVITE CNAE 2025



L'exercice 2025 se termine avec **un excédent de 11 255,06 €**.
Ce résultat est dû, d'une part, par la vente plus importante d'objets associatifs aux Gpts, sections, adhérents et particuliers, des divers dons venants, de la fermeture de la section des Deux Savoie, du reliquat du CN Arnouville, et d'autre-part, par une diminution des achats d'objets associatifs, compte tenu du stock existant en début d'année d'un montant estimé à **12 662,21 €**.
Le montant des réserves financières au 31 décembre 2025 se monte à **29 737,24 €**.
Cette trésorerie permettra si besoin, d'apporter une aide substantielle à nos adhérents dans le besoin.



TRESORERIE ANSORAAE AU 31 DECEMBRE 2025



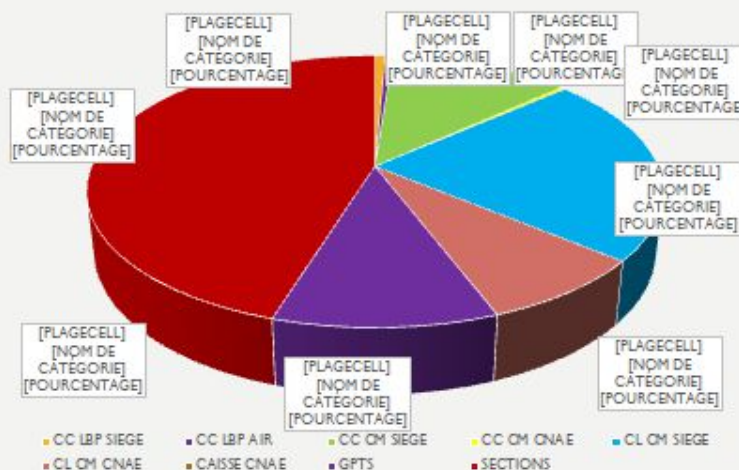
Produits Bancaires	31 Décembre 2025
CC LBP SIEGE	2 419,31
CC LBP AIR	1 723,20
CC CM SIEGE	42 184,06
CC CM CNAE	1 087,97
CL CM SIEGE	78 626,57
CL CM CNAE	28 647,81
CAISSE NUMERAIRE CNAE	1,46
CC LBP 52 SECTIONS / 54	158 139,65
CC LBP 16 GPTS	37 192,94
TOTAL TRESORERIE ANSORAAE en€	350 022,97

30 MAI 2026

C.N. CANNES



SITUATION DES COMPTES BANCAIRES EN % AU 31 DECEMBRE 2025



30 MAI 2026

C.N. CANNES

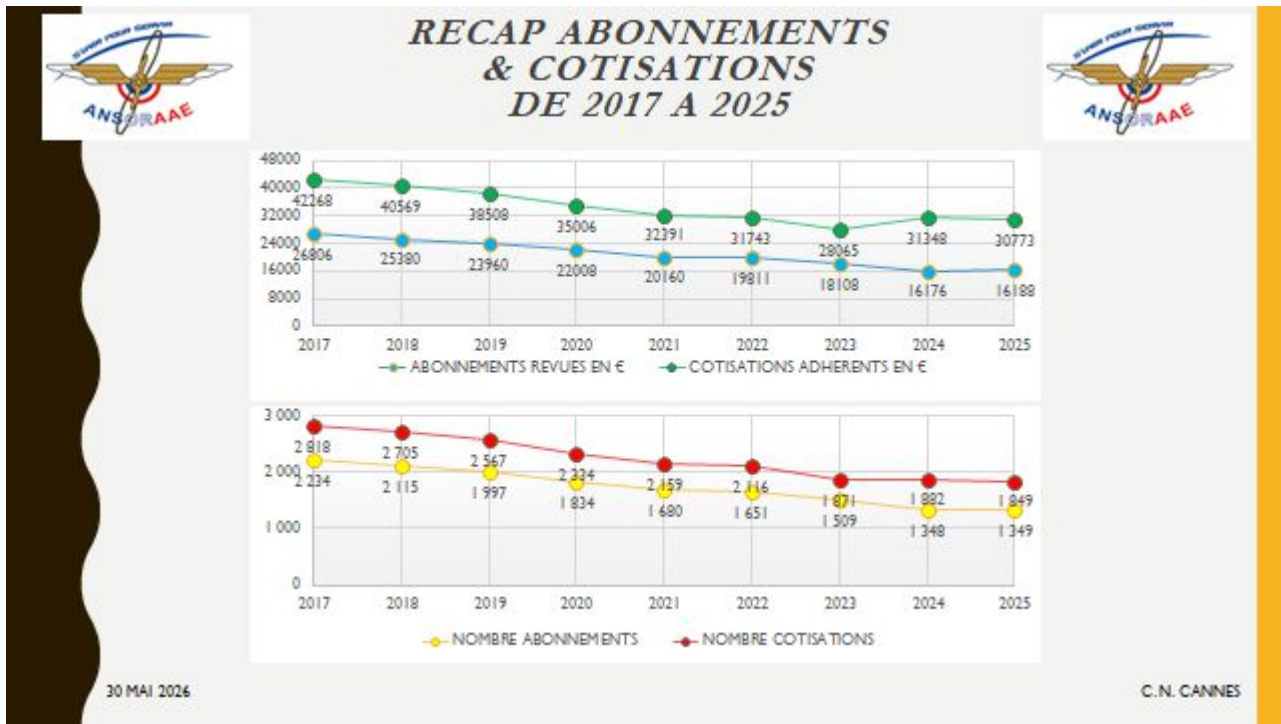


COTISATIONS ET ABONNEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025



Cotisations en 2025	Au 31 décembre 2025
Adhérents (M, HM, EXT)	1849
Valeur en Euros	30773,00

Abonnements AA en 2025	
Abonnements (M, HM, EXT)	1349
Valeur en Euros	16188.00



4 –Rapport des contrôleurs aux comptes – Jean Claude Le Corre

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

En exécution de la mission qui m'a été confiée par la dernière Assemblée Générale à Arnouville le 5 juillet 2025, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice de l'année 2025

Je suis intervenu les 5 et 6 mai derniers, dans les bureaux de l'ANSORAAE d'Arcueil Siège de notre association, afin d'examiner les comptes annuels 2025. Etaient présents Patrice Bisiaux président National, Frédéric Etienne trésorier National, David Perfeito pour la CNAE et Marc Ducastel pour Air ANSORAAE.

Il était prévu de clore l'exercice 2025 et de valider la comptabilité 2025.

Malgré le travail consciencieux et assidu du trésorier national Frédéric Etienne, et du président national, il n'a pas été possible de boucler totalement le dossier. Je tiens à les remercier pour leur travail et leur persévérance devant les manques de réactivités de certains Présidents de Section et Groupement.

Je vais encore une fois me répéter. D'une année sur l'autre j'irai plus vite en faisant un copier-coller de mon rapport. J'ai l'impression de parler dans le vide car il n'y a pas d'avancée, je dirai même qu'on recule.

N'oubliez jamais que nous sommes dans une association et que chacun à son niveau a le devoir de répondre aux différents impératifs de cette association dont la présentation des comptes en temps et en heure sans que l'on ait besoin de le rappeler chaque année et souvent de relancer.

J'ai un sentiment profond ; que la compta tout le monde s'en fout, c'est le problème du Siège. Sauf, qu'au siège ce sont des bénévoles comme vous et qui ne pensent peut-être pas qu'à leur carte de visite. L'avenir de l'ANSORAAE ne dépend pas que d'eux mais de nous tous.

Je tiens à remercier tout particulièrement Frédéric d'avoir accepté de se déplacer car faire une vérification des comptes par téléphone ou même en visioconférence ne me paraissait pas le plus sérieux. Je le félicite également pour la qualité des travaux réalisés au titre de l'exercice écoulé, ainsi que pour sa disponibilité, sa motivation et ses compétences. Je sais qu'il connaît des nuits blanches et pas de son fait. Je le comprends quand il dit qu'il en a marre de cette situation. Ce n'est pas comme ça qu'on gardera un trésorier National.

Les comptes ont été présentés, les justificatifs et plus généralement les questions posées ont obtenues réponses.

Il m'appartient donc, sur la base de mon audit, et des informations qui m'ont été transmises, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Seuls les états récapitulatifs : bilan, compte de résultat et détails des charges et des produits de 2025 du siège de l'association, de la Commission d'Entraide et d'AIR-ANSORAAE ont fait l'objet de mes contrôles. J'ai également eu accès à la liste des contributions volontaires.

ANSORAA SIEGE :

L'exercice se termine par un excédent de 2 398.91 € contre un résultat bénéficiaire de 3736.07 € en 2024. L'attribution d'une subvention de 3 500 € versée à AIR ANSORAAE donne un résultat inférieur à ce qu'il aurait dû être. Sans cette somme le résultat aurait été positif de 5898.11€

Les Comptes livret et comptes bancaire au 31/12/2025 présentent un montant total de 123229.94 €

Grace à une gestion rigoureuse le résultat de notre association est satisfaisant.

La subvention de notre autorité de tutelle reste stable à 5 500€.

Il est à noter une érosion des cotisations des adhérents qui continue au fil des années.

En conséquence je vous invite à donner quitus pour l'année 2025.

COMMISSIONS D'ENTRAIDE :

L'exercice 2025 se caractérise par un résultat de 11255.06 € contre un résultat de 4041.19 € l'an passé. Depuis la dernière AG David Perfeito a pris la suite d'Alain Graux depuis fin2025 et commence à regarder le fonctionnement de sa commission. Ce n'est pas facile pour lui et on le remercie d'avoir accepté cette charge. Je tiens à remercier le travail qu'Alain Graux a effectué durant quelques années. Il n'a pas été toujours facile à suivre car travaillant qu'à son idée mais le résultat a été là. Le montant positif de l'exercice est dû à des ventes et à une absence d'achats d'objets. Le reliquat de la caisse des Deux Savoie de 2000€ et le trop-perçu du Congrès d'Arnouville de 236.38€ participent à un plus gros montant.

Je profite de dire que l'avance pour l'organisation de l'AG n'est qu'une avance et non une somme acquise. On devrait voir en fin de Congrès des bénéfices qui seront soit rendu au siège soit reversés à la CNAE. Je n'ai pas dit que la Section ou le Groupement organisateur pouvait garder une somme mais peut-être pas la totalité.

La CNAE ne vit que grâce au versement de la quote-part des cotisations (0.30€ par cotisation) ainsi que les divers dons et les ventes d'objets Associatifs.

Sur les différents comptes au 31/12/2025 il y a un montant de 29737.24 € et en Stock 12662.21€ on a un montant total de 42 399.45€.

La trésorerie actuelle permet à la commission de fonctionner normalement.

En conséquence Je vous invite à donner quitus pour l'année 2025.

AIR ANSORAAE :

Je commencerai mon analyse en disant une nouvelle fois qu'Air ANSORAAE vit au-dessus de ses moyens. Je n'ai vu qu'une différence par rapport aux années précédentes c'est un manque de facturation. Comment voulez-vous faire tourner une entreprise lorsqu'il n'y a pas de factures. Les annonceurs n'ont en effet pas été facturés en totalité.

L'exercice 2025 présente une perte de 7 748.48€. En 2024 la perte était de 4 273.88€, en 2023 le Résultat était déjà négatif de 4 523.66€. L'an dernier dans mon rapport je prévoyais 7 600 € de déficit, hélas je n'étais pas loin.

Frédéric Etienne est en permanence en train de jongler avec les factures de manière à ne pas avoir d'impayés. Le souci, c'est que l'on ne peut pas déshabiller Paul pour habiller Jacques et on ne peut pas sortir d'argent d'un compte étranger surtout que sur AIR ANSORAAE on est sous TVA et pas les autres comptes. Fiscalement parlant ce n'est pas le top.

Des sources d'économies doivent obligatoirement être trouvées et ce dans les meilleurs délais, principalement dans le cout de la revue : nombre de pages, de journaux édités ? Au même titre, ce n'est pas non plus en espérant des éventuelles publicités futures que la situation financière s'améliorera.

En conséquence, je préconise pour AIR ANSORAAE un suivi financier plus rigide que celui d'aujourd'hui.

Je resterai aujourd'hui à ce seul constat car Le Président national doit faire prendre des décisions qui feront peut-être revenir la revue à la normalité.

COMPTES CONSOLIDES :

Pour des raisons techniques évidentes, nous n'avons pas pu examiner les comptes consolidés 2025 (retard dans l'envoi des documents et surtout le temps nécessaire à la compilation des informations reçues par le trésorier national).

Ainsi 5 groupements sur 16 et onze sections sur 54 ont une présentation incomplète et ou non conformes. Ne pas oublier le nombre de relances source de temps perdus et d'énerverment. Autant par le Trésorier National et le Président National.

Plus ça va, pire c'est. Je crains pour un prochain contrôle financier par les Commissaires aux Comptes de la Défense.

Les documents hors métropole de MARTINIQUE, LA REUNION, pour l'année 2025 sont eux, bien parvenus. L'INDE et TAHITI n'ont pas fait parvenir leurs dossiers.

Nous vous rappelons que les documents de l'année passée doivent arriver le 28 février de l'année suivante signés par le Président de Section et de Groupement aux fins de validation par

le Trésorier National. Chaque Président de Section et Groupement a reçu le document type à remplir et peut à tout moment poser les questions au trésorier national.

Je ne comprends pas que certains documents ne soient pas remplis de manière correcte.

Il faut impérativement avoir :

- le fichier charges et produits
- le compte de résultat
- le bilan
- le stock si besoin
- le relevé de compte

Si les trésoriers travaillent sur un autre fichier libre à eux mais les documents qui doivent parvenir au siège sont ceux donnés par le trésorier national. Ils existent aussi sur le site internet.

Chaque Président de Groupement doit faire en sorte que les Sections qui sont sous sa coupe lui transmettent leurs résultats en temps et en heure et que lui aussi fasse la même chose pour son propre groupement.

Attention! Ces manquements risquent de porter un grave préjudice à l'Association et je reprendrai les termes du Président National : « Sans ces remontées, je ne peux pas présenter une demande de subvention « sincère » et cette dernière risque de nous « passer sous le nez ». Je vous rappelle que le Président National de notre association est juridiquement et fiscalement responsable. Celui-ci est, vis-à-vis des instances administratives, le responsable unique tout désigné en cas de difficulté.

Je serai aussi d'avis de faire des contrôles ponctuels dans les sections et groupement. Cela permettra aussi de montrer ce qu'il faut faire.

Les montants des comptabilités par entités sont les suivantes :

- Sections 158 139.65 €
- Groupement 37 192.94 €
- Siège 123 229.94 €
- CNAE 29 737.24 €
- Air ANSORAAE 1 723.2 €

Soit un montant total de 350 022.97€

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

Quant aux CVN (contributions volontaires en nature) le montant total est de 152 717€ pour 2025 dont 51 322 € pour les cotisations et 101 395 € pour les déplacements. La totalité ne doit pas dépasser 153 000€. Faute de quoi un commissaire aux comptes doit être nommé.

A la réception des CVN le montant total était supérieur à la somme de 153 000 € et il a fallu réduire le montant des remboursements kilométriques. Les frais kilométriques ont ainsi été fixés à 0.465€/km.

Il n'est pas nécessaire de faire une déclaration CVN supérieure au montant de l'impôt de chacun. Il m'est arrivé d'entendre « je fais une déclaration CVN mais je m'en fous je ne paye pas d'impôt ». Cela pénalise les autres qui eux en payent. Il faut se rappeler que ce n'est pas un crédit d'impôts mais une déduction de 66% des CVN sur le montant des impôts annuels de chacun.

Il y a aussi ceux qui se font rembourser les frais par leur section et parallèlement font une déclaration CVN.

La condition indispensable : il faut être titulaire d'un CBSP et occuper un poste dans un bureau ou d'être chargé de mission pour pouvoir bénéficier de cette mesure.

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Aucun engagement hors bilan (garanties données, risques engageant la responsabilité des dirigeants et/ou de l'association, ...) ne nous a été signalé.

Tel est mon rapport.

Fait à Plonévez-Porzay, le 20 mai 2026.

Jean Claude Le Corre

5 – Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2026.

- Jean Claude Le Corre se propose et l'assemblée valide sa candidature.

6 – Opérations de vote des différents rapports énoncés plus haut :

Les rapports ont été validés à l'unanimité. Le président remercie les congressistes pour cette belle unité.

7 – Présentation des candidats aux fonctions de membres de Comité national.

- Fatima Belmamoun.
- Frédéric Etienne.
- Daniel Maguin
- Christian Renau

8 – Résultats des votes : 114 votants – 114 exprimés.

- Fatima Belmamoun obtient 111 voix, élue pour 3 ans,
- Frédéric Etienne obtient 111 voix, élu pour 3 ans,
- Daniel Maguin obtient 100 voix, élu pour 3 ans,
- Christian Renau obtient 105 voix, élu pour 3 ans.

4 postes étant à pourvoir, tous les candidats sont retenus.

9 – Intervention du Rédacteur en chef revue AIR ANSORAAE – Marc DUCASTEL

BILAN AIR ANSORAAE 2025

1 – Organisation :

En 2025, le comité de presse s'est réuni 5 fois, selon le planning suivant :

Commission de presse du 10.02.2025 en visio,
Commission de presse du 08.04.2025 en visio,
Commission de presse du 07.07.2025 en présentiel et en visio,
Commission de presse du 14.10.2025 en visio
Commission de presse du 16.12.2025 en visio

Le comité de presse est composé pour mémoire :

- Un Directeur de publication : Patrice Bisiaux à partir de juin 2022,
- Un Rédacteur en chef : Marc Ducastel,
- Huit Correspondants Régionaux de Presse (CRP) :

Nord-est:	Albert Ladame,
Nord:	Marc Ducastel,
Normandie, Centre, Val de Loire	Jean Maurice.Meyrault,
NA – C. CO, O	Yves Donjon,
Ile de France	Pierre Gruet,
Sud, Sud-est	Claude Vermorel
Hors Métropole	Claude Lerenard
Nouvelle Aquitaine	Christian Clet-Ortega

2 – Evolution des contributions pour la Revue :

- Q1 2025 n° 181 : Rubrique « Vie des sections et Groupements » 12 pages reco : 22 articles
- Nota : intégration de 3 nouveaux annonceurs en ¼ de page
- Q2 2025 n° 182 : Rubrique « Vie des sections et Groupements » 14 pages reco : 25 articles
- Nota : nouvelle page de pub DASSAULT
- Mise à jour de la carte de France des CRP
- Q3 2025 n° 183 : Rubrique « Vie des sections et Groupements » 11 pages reco : 21 articles
- Nota : modification de la typographie des titres des rubriques
- Q4 2025 n° 184 : Rubrique « Vie des sections et Groupements » 9 pages reco : 21 articles

Ce bilan démontre une nouvelle fois l'attractivité de notre revue pour nos groupements et sections. Le taux de contributions pour cette rubrique est constant depuis 2020 voire en évolution. Nous ne pouvons que nous en satisfaire et rappeler que notre revue est la vitrine de l'activité de nos sections. Encore merci pour votre collaboration à toutes et à tous.

3– Rappel des consignes pour les contributeurs d'articles ou de brèves :

Un Vadémécum à jour a été adressé à tous les présidents de groupement et de section en mai 2025.

Vos projets d'articles ou brève doivent systématiquement adressés pour validation à vos CRP, même si vous me mettez en copie.

Une attention particulière et systématique doit être apportée à la qualité des photos communiquées avec les articles en justifiant de leur source et en précisant une légende claire et adaptée.

L'emploi des lettres capitales devra scrupuleusement respecter les prescriptions du vadémécum.

L'annonce des décès et joies (naissance, mariages) devra scrupuleusement respecter les prescriptions du vadémécum.

Après le repas fraternel, les travaux reprennent à 14h30.

10 – Intervention de Jacques DIRAND, président de la CANSOF :

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS NATIONALES DE SOUS OFFICIERS ET OFFICIERS MARINIERS FRANÇAIS



RÈGLEMENT DE LA MÉDAILLE CONFÉDÉRALE

L'assemblée générale constitutive de la Confédération des Associations Nationales de Sous-Officiers et Officiers Mariniers Français, réunie le 21 juin 2018 à PARIS a adopté le règlement et la présentation de la distinction honorifique du MÉRITE CONFÉDÉRAL

A compter du 21 juin 2018, cette distinction prend la dénomination de :

Médaille Confédérale des Sous-Officiers et Officiers Mariniers Français

Règlement modifié par décision du conseil de la Médaille du 14 avril 2026.

Article 2 – CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE

La médaille confédérale comprend 5 échelons:

ECHELON	GRAND OR
ECHELON	OR
ECHELON	VERMEIL
ECHELON	ARGENT
ECHELON	BRONZE

Article 3 – LA MÉDAILLE



La médaille confédérale est une croix à quatre branches laurées et portant deux glaives entrecroisés à l'avant, la devise **PATRIE – HONNEUR – SOLIDARITÉ – UNION** au revers. Ses dimensions sont de 35 millimètres.

7.3. – CONTINGENT PARTICULIER

Afin d'être en mesure de procéder aux remises de médailles (Art.5), les responsables suivants se voient attribuer les médailles ci-dessous à titre normal, s'ils n'en sont déjà titulaires lors de leur prise de fonction:

- Président National : GRAND OR
- Vice Président National : OR
- Chancelier National : VERMEIL

ARTICLE 9. – CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour être proposés, les candidats doivent être à jour de leurs cotisations et réunir les conditions minimales suivantes:

9.1 – ECHELON GRAND OR

- Ancienneté minimale de 25 ans de sociétaire sans interruption.
- Titulaire de la médaille d'Or depuis 7 ans

9.2 – ECHELON OR

- Ancienneté minimale de 18 ans de sociétaire sans interruption
- Titulaire de la médaille de Vermeil depuis 5 ans

9.3 – ECHELON VERMEIL

- Ancienneté minimale de 13 ans de sociétaire sans interruption
- Titulaire de la médaille d'Argent depuis 5 ans

9.4 – ECHELON ARGENT

- Ancienneté minimale de 8 ans de sociétaire sans interruption
- Titulaire de la médaille de Bronze depuis 5 ans

9.5 – ECHELON BRONZE

- Avoir participé activement à la vie de l'association ou de la fédération
- Ancienneté minimale de 3 ans de sociétaire sans interruption

ARTICLE 10: CALENDRIER DES TRAVAUX

Les candidats réunissant les conditions exigées pour chaque échelon font l'objet d'un mémoire de proposition pour l'attribution de la médaille.

10.01 – TITRE NORMAL




- Les mémoires sont à transmettre par la voie hiérarchique au siège de la confédération pour le **30 décembre** de chaque année.

10.02 – TITRE EXCEPTIONNEL

- Les mémoires de proposition, accompagnés des rapports justificatifs, sont adressés à tout moment au siège de la confédération.



CHANCELLERIE CANSOF

Nature des demandes	Dates de transmission des mémoires de proposition		
	Demandes à titre normal	Date limite de réception des dossiers à la chancellerie CANSOF	Présidents d'associations, de groupements Nationaux, Régions/ Délégués Régionaux/ ZD / Présidents d'associations et amicales affiliées
			
30 décembre		20 novembre	Travaux chancellerie (permanent)
Demandes à titre exceptionnel	A tout moment en fonction des événements. Transmission directe au siège de la confédération avec rapport d'appui.		

Demandes à transmettre par courriel à cansof2025@free.fr

Mémoire de proposition sur le site: ansoraa.fr / responsables / chancellerie

11 – Présentation et intervention du Vice-président de la CNAE, David Perfeito.

12 – Intervention du Chancelier national – Bernard Lamy

Bonjour à tous et à toutes,

Je voudrais, tout d'abord, remercier les membres du Bureau National et du Comité National pour leur investissement au bénéfice de notre association. Merci à Claude Lerenard et à Jacques Dirand pour leur aide précieuse.

Je remercie également Monsieur le Président du Groupement PACA et la Section des Alpes-Maritimes, de même que tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce Congrès. C'est un succès.

N'oublions pas que nous ne sommes tous que des bénévoles.

MEDAILLES ASSOCIATIVES ANSORAAE ET CANSOF

Rappel : Il n'est pas possible de pouvoir attribuer une médaille ANSORAAE et une médaille CANSOF une même année.

La Chancellerie Nationale assure le suivi des médailles ANSORAAE pour les membres du Bureau National et du Comité National, sous la responsabilité de notre Président National et, aidé, en cela, par le Conseiller Technique Chancellerie, Monsieur Jacques Dirand, qui est également le Président Confédéral de la CANSOF.

Il est de la responsabilité de chaque Président de Groupement de s'assurer que les membres des bureaux de leurs Sections soient récompensés pour les services rendus.

Il n'est pas rare de constater qu'un Président de Section ne détient aucune médailles ANSORAAE ou CANSOF, malgré un nombre d'années conséquent de présidence.

La Chancellerie Nationale ne peut pas suivre les attributions pour toute l'Association, donc délégation.

Quelques statistiques, depuis ma prise de fonction en 2013 :

- Médailles de bronze attribuées : 381
- Médailles d'argent attribuées : 229
- Médailles vermeil attribuées : 108
- Médailles d'or attribuées : 82
- Nombre de diplômes établis : 1600 (Médailles, DHN et LRN, honorariat).

MEDAILLES DU MONDE COMBATTANT

- Nous sommes toujours en attente des décrets d'application.

- Cette médaille était déjà à l'ordre du jour en 2014.

MEDAILLES OFFICIELLES FRANCAISES

L'obtention d'une médaille officielle française pour des adhérents de notre Association relève du parcours du Combattant. De nombreuses demandes mais, peu d'élus.

Les candidatures sont à transmettre au BARAAE avant la fin Février 2027, soit par courrier ou par voie électronique pour le tableau 2028.

J'en ai terminé de mon intervention. Excellent Congrès à tous et à toutes.

Le chancelier National de L'ANSORAAE
Bernard Lamy

13 – Intervention de Michel Boisson, ancien président de la section des A.M

Histoire du drapeau de l'ANSORAA des Alpes-Maritimes

À sa nomination comme Président départemental, Michel Boisson constate avec stupeur que l'association ne dispose d'aucun drapeau. Sa proposition de création est soumise au bureau, qui la rejette à la majorité un vote que l'auteur qualifie d'incompréhensible.

Refusant de se résigner, le Président passe outre ce vote et lance une collecte auprès d'associations patriotiques sœurs. Les dons affluent et permettent de financer la confection du drapeau, confiée à Robert Praciolu, alors secrétaire.

Lors de la livraison, Michel découvre que deux mots essentiels « National » et « Réserve » ont été omis. Une retouche s'avère nécessaire, facturée 2 000 francs, que le Michel règle de ses propres deniers, faute de trésorerie disponible.

Une fois le drapeau finalisé, le bureau se réunit pour désigner une marraine. Après quelques débats animés, Madame Berhard, membre de l'association, veuve d'un pilote de chasse résidant à Cannes, est choisie pour sa discrétion et sa dignité.

En début 1995, Raymond Goffelmeyer, alors nouveau membre, accepte d'un simple hochement de tête la fonction de porte-drapeau. Un rôle exigeant et souvent ingrat. Trente ans plus tard, il continue d'assumer cette mission avec la même discrétion.

En juin 1995, lors de la remise des diplômes de Préparation Militaire Air sur la base aérienne 943, le colonel Rémi préside la cérémonie d'inauguration du drapeau. Dans un protocole empreint d'émotion, l'emblème est officiellement transmis à Raymond Goffelmeyer, devant une assemblée de jeunes élèves, de leurs familles et de militaires.

Il est important de saluer André Camous et Max Vial pour leur rôle dans la présentation du drapeau. Le drapeau est le symbole de l'expression vivante des valeurs de fidélité, de mémoire et de dévouement au service de la France.

14 – Remises de diplômes, médailles et coupes par le président.

De nombreux diplômes, des médailles et des coupes ont été remises à la clôture du congrès. En ce qui concerne les coupes, voila le résultat:

- **Coupe André CAILLAUD:** M. François Moebis, président de la section Yvelines
- **Coupe Jean FROCHOT:** Section INDE
- **Coupe Roger MANGOLD:** Groupement ILE DE FRANCE
- **Coupe PINTENET:** Section ALLIER – PUY DE DOME

15 – La parole circule entre les congressistes et les membres du Bureau.

Le prochain congrès se tiendra en Vendée ou en Bretagne. Un schéma sera présenté au prochain Conseil national qui se tiendra le 14 novembre prochain à Paris et qui sera suivi du Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

17 – Clôture de l'assemblée générale par le Président national.

Il est 17h00, le Président clôt l'assemblée générale 2026 en remerciant l'ensemble des membres présents pour l'excellente tenue ce moment statutaire.

Il remercie une nouvelle fois la section des Alpes-Maritimes pour l'organisation matérielle irréprochable et nous convie à nous déplacer vers la stèle du Capitaine GUYNEMER où se déroulera le dépôt des gerbes devant les drapeaux des sections et groupements présents.

A 19h15, un rafraichissement, offert par la Section des Alpes-Maritimes, réunit les congressistes, les personnalités civiles et militaires.

A l'issue, un banquet fraternel a réuni l'ensemble des participants, joyeux d'avoir contribué à ces moments de partage pour la pérennité de notre Association.

Fatima BELMAMOUN
Secrétaire nationale

Signé Fatima BELMAMOUN

Daniel MAGUIN
Vice-président national

Signé Daniel MAGUIN

Patrice BISIAUX
Président national

Signé Patrice BISIAUX